

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT JEHOVAH SHAMMAH COIFFURE »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA EN FACE DE
SAINT JEAN EUDES LOT :1156 ILOT :111, Lot 1156, Ilot
111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT JEHOVAH SHAMMAH
COIFFURE »

Objet : COIFFURE, MASSAGE, SOIN DE VISAGE, PEDICURE
MANUCURE, GOMMAGE DE CORPS ET DIVERS ARTICLES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA EN FACE DE SAINT JEAN EUDES LOT :1156 ILOT :111, Lot 1156, Ilot 111

Dirigeant(s) Mme TOSSOU ANNICK LAURENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03341 du 25/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19195/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

